

Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace
Public
44923 Nantes Cedex 9

Envoyé par Corinne LEPAROUX
Tél. 02 40 41 94 32

Nantes, le 1^{er} octobre 2025

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public hors marchés pour la vente d'huîtres et coquillages uniquement par des producteurs pour l'année 2026.

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

Titre : **Nantes Métropole propose des emplacements le samedi ou le dimanche à Nantes pour la vente d'huîtres et coquillages** , sous les conditions suivantes :

- **Dossier de candidature** comprenant les éléments suivants :

1. Lettre de candidature, avec photo de l'étal et le métrage,
2. Kbis de moins de trois mois, assurance responsabilité civile professionnelle,
3. fourniture obligatoire d'une attestation de concession de parcs et cultures marines sur le domaine public maritime, document fourni par la Direction Départementale des Affaires Maritimes.
4. Contrat de travail si employé

- **Emplacements** :

- Boulevard de la Liberté, devant le N°148
- Avenue Sainte Anne, devant le N° 12, angle de la rue du Roi Baco
- Place Emile Zola, devant la boucherie au N°5
- Place Alexandre Vincent, à proximité de l'Église Sainte Thérèse
- Place Raymond Poincaré, à proximité du Bar-Tabac
- Place Mangin, angle du boulevard Georges Mandel
- Boulevard Joliot Curie, devant l'antenne Sud de la Mairie
- Boulevard Jules Verne, devant le N°102
- Route de Saint Luce, devant le N° 85, angle de la rue Camille Desmoulin
- Route de Saint Joseph de Porterie, face au N°204
- Rue Général Buat, devant le N°7
- Boulevard de la Chauvinière, angle de la route de Rennes

- Route de Rennes, intersection avec la rue Chanoine Poupard
- Boulevard des Anglais, à proximité du Bar-Tabac
- Boulevard de la Liberté, devant le N°106
- Boulevard Gabriel Lauriol, devant la boulangerie au N°89
- Place Victor Basch, parvis de l'Église
- Boulevard Lelasseur, devant la boulangerie Honoré
- Rue Anatole de Monzie, à proximité de la boulangerie Debotté contacter le gérant
- Rue du Chanoine Durville, proximité de la place Saint félix
- Rue Saint jacques, devant le N°72, la Cave « Le Vin Quotidien »

- Caractéristiques de l'autorisation

- Les ostréiculteurs sont également autorisés à commercialiser leurs huîtres et coquillages les jours fériés, les veilles de Noël et du jour de l'An.
- Les autorisations sont octroyées par année civile et reconduite sur demande du bénéficiaire de l'autorisation
- Les droits d'occupation du domaine public sont demandés au moyen d'une facture annuelle sur la base du calcul suivant : emprise de l'étal x 60 jours x tarif en vigueur

Les candidats intéressés devront au plus tard le **30 novembre 2025** déposer leur demande :

- Par courrier (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public
44923 Nantes Cedex 9

- Par mail à l'adresse suivante : manifestation.commerciale@nantesmetropole.fr

- Contacts et consultation

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 32
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des mairies annexes, et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public, Manufacture des Tabacs, 11 boulevard de Stalingrad.
- Site de Nantes Mon Commerce : <https://moncommerce.nantesmetropole.fr/>